

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

16100 Cognac

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

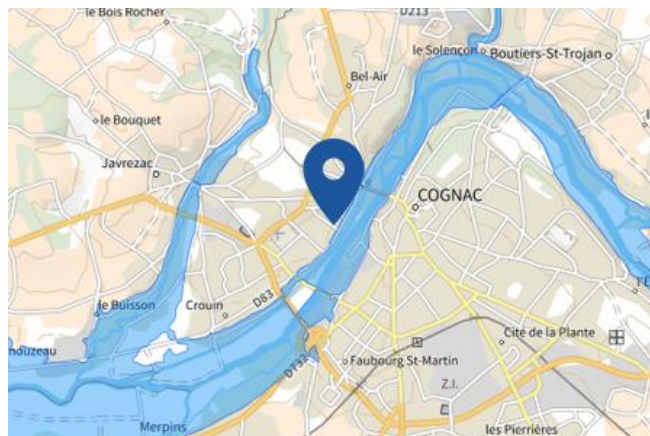
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Cognac

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : Révision PPR - Triac Lautrait à St Laurent de Cognac

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé Révision PPR - Triac Lautrait à St Laurent de Cognac a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 06/03/2019

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPR - Agglomération de Cognac

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR - Agglomération de Cognac a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 04/10/1996

Date d'approbation : 31/08/2000

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Cognac



TRI : Saintes-Cognac-Angouleme

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 86DREAL20130009



AZI : le Fossé du Roy (Atlas hydrogéomorphologique)

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



PAPI : PAPI intention Charente

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 16DREAL20210001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

13 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

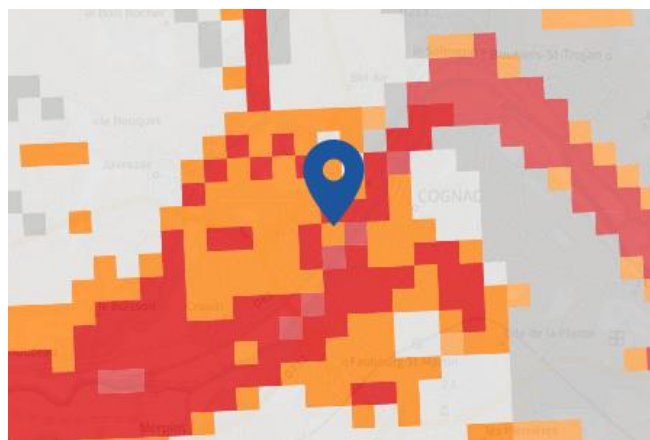
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2400969A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/12/2023	30/01/2024
INTE2104714A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/02/2021	13/02/2021
INTE1637220A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/09/2016	27/01/2017
INTE1322057A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2013	13/09/2013
IOCE1132263A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/08/2011	01/12/2011
INTE0300648A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/07/2003	30/11/2003
INTE0100107A	Inondations et/ou Coulées de Boue	12/11/2000	23/03/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9800356A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/06/1998	03/10/1998
INTE9400046A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/12/1993	10/02/1994
INTE9300513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/06/1993	10/10/1993
BUDD8750068A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/07/1987	09/10/1987
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

Risque de remontées de nappe sur Cognac

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



PAPI : PAPI intention Charente

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 16DREAL20210001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

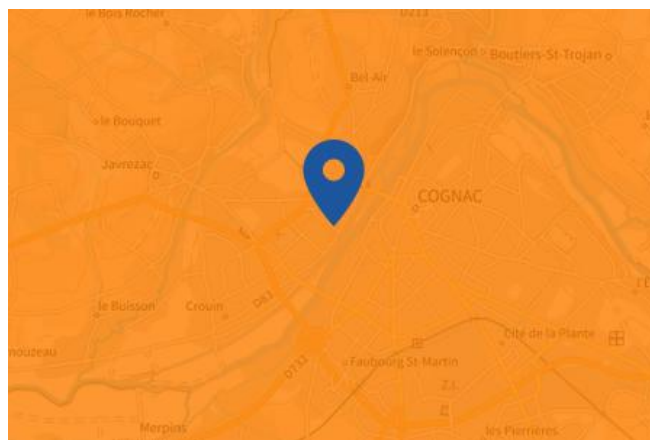
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Cognac

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM16

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Cognac

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM16**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Cognac

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2313528A	Sécheresse	01/07/2022	08/09/2023
INTE0500808A	Sécheresse	01/07/2003	13/12/2005

Risque radon sur Cognac

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Cognac

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : **PPRT Jas Hennessy**

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé PPRT Jas Hennessy a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 31/12/2009

Date d'approbation : 28/07/2011

Le PPRT couvre les aléas suivant:

[Risque industriel](#)

[Effet thermique](#)

[Effet de surpression](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM16**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Cognac

2 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
E. REMY MARTIN & CO	Seveso seuil haut
HENNESSY Bagnolet	Seveso seuil haut

6 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
ORECO	Seveso seuil bas
MARTELL	Seveso seuil bas
COGNAC FERRAND	Seveso seuil bas
MARTELL	Seveso seuil bas
TESSENDIER et Fils	Seveso seuil bas
DISTILLERIE DE LA TOUR	Seveso seuil bas

10 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
DOMAINE DU BOCAGE SOCIETE SAS	Non Seveso
HENNESSY Célérier/Faiencerie	Non Seveso
JAS Hennessy & Co	Non Seveso
ORECO-Luprie	Non Seveso
DISTILLERIE DE GIRONDE	Non Seveso
DISTILLERIE DE LA GROIE	Non Seveso
DISTILLERIE de SAINT-MARTIN SAS	Non Seveso
CHATEAU DE COGNAC - Le Château	Non Seveso
CHATEAU DE COGNAC - Claude Boucher	Non Seveso
COGNAC FERRAND SASU	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Cognac

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

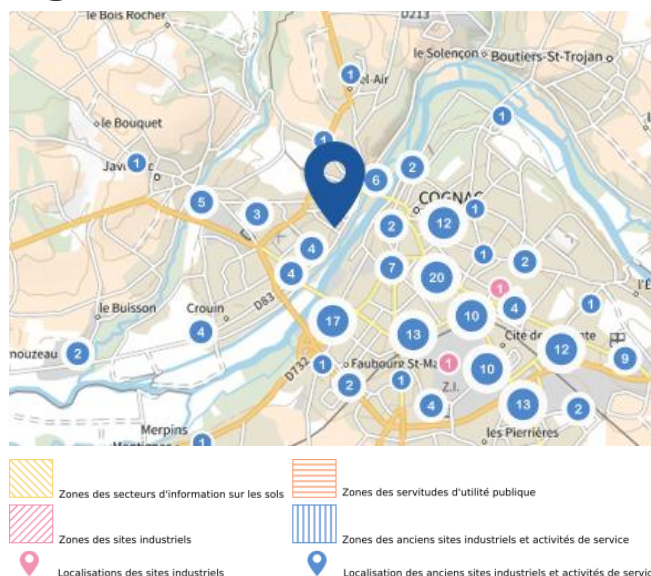
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Cognac

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

3 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10200403	Chute de blocs / Eboulement	Château de Bagnolet - rue de Boutiers
61600042	Chute de blocs / Eboulement	Rue Font d'Enfer - Soubassement du Parc François 1er
61600043	Chute de blocs / Eboulement	Rue Font d'Enfer - Soubassement du Parc François 1er

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

9 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
POCAW0018967	ouvrage civil	Place de l'ancienne halle
POCAW0018968	ouvrage civil	Rue Gatebourse
POCAW0018969	ouvrage civil	Boulevard O. Planat
POCAW0018970	naturelle	Rampe d'accès de la font d'enfer
POCAW0018971	naturelle	Grotte de Bagnolet (le haut)
POCAW0018972	ouvrage civil	Souterrain de l'église saint Léger
POCAW0018973	ouvrage civil	Souterrain du chateau de François 1er
POCAW0018974	ouvrage civil	Souterrain du parc François 1er
POCAW0018979	naturelle	Hopital Nouveau de Cognac

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000353601	Agence EDF GDF Services de Cognac	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

117 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4028428	Station service motos	En arrêt	
SSP4028425	Atelier de réparation et peinture de	Indéterminé	
SSP4028423	Station service ESSO	En arrêt	
SSP4028390	Imprimerie	Indéterminé	
SSP4028340	Station service MOBIL	En arrêt	
SSP4028327	Atelier de fabrication de pompes et	Indéterminé	
SSP4028289	Récupération de ferrailles, Emballage et	Indéterminé	
SSP4028288	Atelier de Chaudronnerie et Tôlerie	Indéterminé	
SSP4028285	Atelier de peinture	En arrêt	
SSP4028250	Station service "Campus"	En arrêt	
SSP4028249	Station service "TOTAL"	En arrêt	
SSP4028248	Atelier d'entretien et réparation	Indéterminé	
SSP4028247	Garage de réparation automobiles	En arrêt	
SSP4028246	Dépôt d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP4028245	Usine des Eaux - Dépôt de Chlore	Indéterminé	
SSP4028244	Distillerie	Indéterminé	
SSP4028243	Station service	Indéterminé	
SSP4028242	Station Viticole	Indéterminé	
SSP4028239	SOGEA OUEST TP	En arrêt	Construction de réseaux pour fluides
SSP4028238	Station service INTERMARCHÉ	Indéterminé	
SSP4028237	Carrosserie automobiles - Tôlerie -	En arrêt	Entretien et réparation de véhicules automobiles
SSP4028236	Tonnellerie d'Art	Indéterminé	
SSP4028235	Garage automobiles	Indéterminé	
SSP4028234	Station service E. LECLERC	En arrêt	
SSP4028233	Station service "Turbo 2000"	En arrêt	
SSP4028231	Dépôt d'hydrocarbures	Indéterminé	
SSP4028230	Atelier de décapage sur bois et métaux	Indéterminé	
SSP4028225	Station service BP	En arrêt	
SSP4027962	Station service AVIA	Indéterminé	
SSP4027925	Atelier de carrosserie - peinture	Indéterminé	
SSP4027923	Carrosserie et peinture automobile	Indéterminé	
SSP4027845	Garage "Alfa-Roméo"	Indéterminé	
SSP4027844	Ateliers de serrurerie, menuiserie	En arrêt	
SSP4027843	Garage Peugeot	En arrêt	
SSP4027824	Station service	Indéterminé	
SSP4027819	Dépôt de FOD	En arrêt	
SSP4027791	Imprimerie	En arrêt	
SSP4027782	Tonnellerie VICARD Père & Fils	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4027772	Station service ELF	En arrêt	
SSP4027749	Distillerie de la Groie	Indéterminé	
SSP4027744	Dépôt de récupération de ferrailles et	En arrêt	
SSP4027742	Tonnellerie	En arrêt	
SSP4027686	Imprimerie	Indéterminé	
SSP4027683	Distribution de fuel domestique - TOTAL	Indéterminé	
SSP4027641	Station service	En arrêt	
SSP4027640	Station de lavage	Indéterminé	
SSP4027639	Droguerie Centrale DESMIER	En arrêt	
SSP4027620	Dépôt d'hydrocarbures	Indéterminé	
SSP4027615	Station service BP	En arrêt	
SSP4027595	Garage automobiles - réparations	En arrêt	
SSP4027582	Fabrique d'objets en matière plastique	En arrêt	
SSP4027570	Dépôt d'engrais	En arrêt	
SSP4027544	Dépôt G.C.L. (Gaz Comprimé Liquéfié)	En arrêt	
SSP4027407	Verrerie	En arrêt	
SSP4027400	Station service - Garage automobile	Indéterminé	
SSP4027399	garage renault	Indéterminé	
SSP4027395	Station service ESSO	Indéterminé	
SSP4027350	Station service	En arrêt	
SSP4027005	Fabrique de bouteilles	En arrêt	
SSP4027004	Atelier de peinture automobile	En arrêt	
SSP4027003	Engrais organique	En arrêt	
SSP4027002	Dépôt de chlorate de soude	En arrêt	
SSP4027001	Dépôt de bois, charbon, mazout	En arrêt	
SSP4027000	Teinturerie	En arrêt	
SSP4026999	Blanchisserie	En arrêt	
SSP4026997		En arrêt	
SSP4026996	Station relais de Cognac	En arrêt	
SSP4026995	Négociant en chiffons	En arrêt	
SSP4026994	Fabrique de carton ondulé	En arrêt	
SSP4026993	Distillerie	En arrêt	
SSP4026992	Sté Charentaise de motoculteurs	En arrêt	
SSP4026991	Station service MOBIL OIL	En arrêt	
SSP4026990	Garage automobile	Indéterminé	
SSP4026989	Cycles	En arrêt	
SSP4026988	Station service TOTAL	En arrêt	
SSP4026987	Station service TOTAL - Garage	Indéterminé	
SSP4026986	Station service ELF	Indéterminé	
SSP4026875	Imprimerie	Indéterminé	
SSP4026874	Garage PTT	En arrêt	
SSP4026873	Station service - Garage	En arrêt	
SSP4026872	Dépôt d'essence	En arrêt	
SSP4026871	Dépôt d'essence	En arrêt	
SSP4026870	Dépôt d'essence	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4026869	Dépôt d'essence	En arrêt	
SSP4026801	Capsulerie	En arrêt	
SSP4026784	Station service - gare	Indéterminé	
SSP4026674	Scierie	En arrêt	
SSP4026673	Teinturerie	En arrêt	
SSP4026647	Chauffage central sanitaire	En arrêt	
SSP4026631	Garage VIGNEAU	En arrêt	
SSP4026619	Hôpital	Indéterminé	
SSP4026618	Dépôt d'essence	En arrêt	
SSP4026617	Dépôt de L.I.	En arrêt	
SSP4026616	Dépôt d'huile et d'essences minérales	En arrêt	
SSP4026612	Atelier de carrosserie	En arrêt	
SSP4026587	Garage	En arrêt	
SSP4026580	Four à Plâtre	En arrêt	
SSP4026576	Four à plâtre	En arrêt	
SSP4026575	Dépôt de goudron	En arrêt	
SSP4026539	Tonnellerie mécanique	En arrêt	
SSP4026537	Scierie mécanique	En arrêt	
SSP4026511	Chais HENNESSY	Indéterminé	
SSP4026404	Magasin LECLERC (anciennement	Indéterminé	
SSP4026365	Garage DEGABRIEL	En arrêt	
SSP4026364	Usine d'emballage et conditionnement	Indéterminé	
SSP4026363	Usine de construction aéronautique	Indéterminé	
SSP4026362	Usine de menuiserie , d'emballage et	Indéterminé	
SSP4026361	Imprimerie	Indéterminé	
SSP4026360	Usine de chaux	En arrêt	
SSP4026359	Cartonnerie GODARD	En arrêt	
SSP4026357	Ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP4026356	Verrerie	Indéterminé	
SSP428656	Le Grand Fief Sarl	En arrêt	
SSP426817	STEEN REHAB_ENGIE	En arrêt	
SSP424575	MARTELL Gare	En arrêt	
SSP424574	MARTELL du Port	En arrêt	
SSP423835	MARTELL Segonzac	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle